

## **Compte rendu du conseil d'administration du lundi 23 mai 2011**

### **Etaient présents :**

Mme FLOC'H, Proviseure-M.CORNU, Proviseur –adjoint –M.COLLIN, gestionnaire-Mme LASSIETTE, chef de travaux-Mme LACROIX, M.GONZALEZ, Mme GERNIGON, M me BOUCHEZ,, Mme MONIN, Mme CARON, Mme CRASTES, Personnels enseignants- Mme EMERY, M. HERACLIDE, M. SIMIER, Personnels ATOS-Mme de LONGEVIALLE-MOULAI, Mme CHAYE- MAUVARIN, Mme JOUAN, Mme MORICET, Mme STOLL, Parents d'élèves-Mme MACIEL, M. TOURIN Représentants de la Commune

### **Membres excusés :**

M. HOSNI, Proviseur- adjoint  
Mme GUETTOU, CPE  
Mme GUYARD, Parent d'élèves  
M.LIPINSKI, Représentant de la Région

Adoption du CR du CA du lundi 14 mars 2011 :

La FCPE fait remarquer qu'au chapitre des questions diverses, la question n° 2 concernant l'estimation des résultats du BAC blanc a été posée par la FCPE et non par la PEEP.

### **Adoption à l'unanimité.**

. Ordre du jour : **adopté à l'unanimité**

1.Aspects financiers

-DBM

-EPCP

2.Projet de structure 2011-2012

3.Questions diverses

1. **Aspects financiers :**

### **3 décisions modificatives budgétaires sont données pour information :**

**La DBM n°6** prévoit en recettes, une participation de la société Mandarin de 800 euros pour la cession des droits d'une chanson par convention votée au CA précédent, un don de particulier de 50 euros, un financement de 1293.46 euros du FSE pour l'achat d'un ordinateur portable, le financement de l'achat de 2 copieurs neufs en salle de reprographie en remplacement de 2 copieurs loués par une participation de l'UFA DSCG et les versements des étudiants pour un total de 22800 euros (achat amorti en 3ans et demi par une diminution des charges de location dans les

années futures) et des changements d'affectation d'une subvention pour l'achat de matériel informatique pour le DMA, et une subvention de frais de concours des CPGE non utilisée pour l'achat d'équipements pour les Arts Appliqués (changement de destination déjà voté).

**.la DBM n°7** prévoit un virement dans le chapitre B pour ouvrir des crédits destinés à l'achat de fuel (facture litigieuse de 2008 que le lycée peut enfin régler pour un montant de 935.63 euros), un virement de 2400euros dans le chapitre D pour l'achat des carnets de liaison, et 5200 euros pour le financement du voyage à Londres des BTS CV en septembre 2011.

**.La DBM n° 8** intègre une subvention de 65 200 euros obtenue de la région pour l'achat d'aliments bio en 2011, une opération d'annulation pour double imputation erronée d'un don du FSE, un fonds d'urgence régional de 31 916.46 pour des travaux dans le vide sanitaire du bâtiment D qui commenceront le 23 juin 2011,un complément de1150 euros pour ajuster la subvention du CVL initialement prévue à 1000euros (subvention 2011 notifiée de 2150 euros).

Question des parents :

Y-a-t'il beaucoup de rachats de carnets de liaison en cours d'année

réponse :

Peu, on en prévoit une cinquantaine de plus, les élèves doivent alors payer 1 euro pour obtenir un nouveau carnet.

**.la DBM n°9** nécessite un vote. Au dernier CA nous avons arrêté le montant des réserves au 31/12/2010 et réalisé les premiers prélèvements au titre de l'exercice 2011. De nouveaux prélèvements sont proposés et détaillés par service de la manière suivante:

Réserves du service général 56400 euros :

- 1 chapitre A1 :7000 euros pour abonder des crédits d'enseignement :aménagement d'une salle de physique, achats de casques audio pour les cours d'espagnol (Mme Floc'h fait remarquer qu'aucune autre demande n'a été faite) ,
- 2 chapitre B : abondements de 8000 euros pour l'électricité et 17 000 euros pour le gaz,
- 3 chapitre C : abondement de 10 000 euros pour maintenance et travaux pour faire suite à des refus de réponses favorables pour certains travaux de la part de la Région,
- 4 chapitre D :10 000 euros pour l'achat de fournitures administratives dont 2000 euros pour des consommables informatiques, 2000 euros pour l'achat de fournitures diverses dont du mobilier,
- 5 chapitre ZD (2<sup>ème</sup> section en capital) : 2400 euros pour l'achat de rayonnages à installer au CDI

Réserves de l'enseignement technologique:

- 6 chapitre J1 : 4200 euros pour l'achat de chariots, de vidéo projecteurs, d'ordinateurs MAC destinés aux arts appliqués.

Réserves du service restauration :

- 7 chapitre R2 et ZD : 32 725 euros pour réparation, installation de chambre froide et armoire froide dans la mesure où des demandes de financement adressées à la Région ont été refusées (l'achat d'un four reste aussi à programmer).

Les réserves s'établissent désormais pour les différents services aux montants suivants :

- 87 023.43 euros pour le service général
- 11 453.14 euros pour le service spécial d'enseignement technologique J1,
- 26 686.70 euros pour le service spécial de restauration R2.

Le représentant de la Mairie fait remarquer que cela correspond à 2 mois de fonctionnement.

Les professeurs demandent si l'achat des manuels scolaires pour les nouveaux programmes de 1<sup>ère</sup> pour la rentrée prochaine a été budgétisé.

réponse : Le lycée a fait une demande à la Région et attend la réponse de celle-ci.

**Les propositions faites à la DBM n°9 sont votées à l'unanimité.**

**EPCP** : Etat Prévisionnel de la Commande Publique.

Certaines lignes négatives doivent être réabondées, il s'agit de la maintenance téléphonique, de l'achat de mobiliers et de fournitures de bureaux, de matériels informatiques et audiovisuels, des dépenses des voyages (ajout du voyage à Londres)...Il convient de noter une assurance de véhicule qui était à la charge de la Région et qui est transférée au lycée sans compensation.

**Vote à l'unanimité des propositions faites à l'EPCP**

**Une subvention** globalisée d'un montant de **7846 euros** est attribuée par l'état pour les élèves, hors crédits de bourses et fonds sociaux, pour financer les frais de reproduction, droits d'auteurs, les frais de remboursements de stages (déplacements, hébergements, frais de repas, pour des stages obligatoires non rémunérés), cela concerne surtout les étudiants (BTS...) Les dépenses de droits de reproduction par reprographie ayant déjà été financés par une subvention globale versée par le rectorat en décembre 2010, il est proposé d'attribuer intégralement cette somme aux remboursements des frais de stage (dossiers déposés et validés).

**Vote à l'unanimité.**

**Instauration du forfait 3 jours:**

En accord avec les associations de parents d'élèves, le forfait 2 jours est supprimé dans la mesure où le coût unitaire du repas se révèle supérieure à l'achat du ticket à l'unité. Une proposition de forfait 3 jours a été rapidement acceptée par la Région, le repas coûtera alors 3,10 euros soit 334,80 euros sur 108 jours pour une année. Les budgets de la Région et du lycée fonctionnant sur l'année civile, ce nouveau forfait ne sera applicable qu'à la rentrée scolaire 2012, une application en janvier 2012 nécessiterait en effet deux inscriptions à la demi-pension, une à la rentrée 2011 et une seconde pour janvier 2012. Pour l'année scolaire 2011- 2012, il n'y aura donc qu'un seul forfait sur 5 jours. Toutefois, l'installation de deux bornes kiosques facilitant l'achat de tickets à l'unité sera effective pour la rentrée 2011, des essais devant être réalisés en juin 2011. Pour rappel, le ticket à l'unité coûte 3,82 euros, en forfait 5 jours le repas coûte 2,58 euros.

**La création du forfait 3 jours est votée à l'unanimité.**

## 2. Projet de structure de l'année 2011-2012.

Répartition de la DGH soumise au vote

Se reporter au CR du CA du 10 février 2011 pour certains éléments déjà présentés.

La démarche de concertation débutée en janvier 2011 a été la suivante:

- 1 propositions des conseils d'enseignements
- 2 conseils pédagogiques
- 3 commissions permanentes

Les éléments de choix sont

- 1 Les effectifs : 1943 élèves dont 1460 dans le secondaire
- 2 62 divisions dont 46 en secondaire ,16 en post-bac
- 3 la DHG : 2770 heures dont 416 heures supplémentaires, soit 15% du total des heures attribuées, pour comparaison la DHG 2010-2011 était de 2794 heures dont 391 heures supplémentaires soit 14% des heures.
- 4 la fermeture du BTAA, seule une terminale BTAA pour la rentrée 2011
- 5 l'ouverture de la 2eme année de DMA

Les choix pédagogiques, voir le CR du conseil pédagogique du 9 mai 2011, visent à maintenir les parcours des élèves par le maintien des sections européennes, des sections internationales, des options facultatives.

### **La classe de seconde;**

Le lycée propose de remettre en place les mêmes enseignements, en particulier les mêmes enseignements d'exploration: sciences économiques et sociales ou principes fondamentaux de l'économie et de la gestion(obligatoirement un de ces 2 choix, 1h30 ), plus un 2eme choix parmi les suivants: arts visuels, biotechnologies, littérature et société, méthodes et pratiques scientifiques, santé et social, sciences et laboratoire,(1h30 chacun),latin ou grec ancien, LV3 italien ou japonais(3h) ,création et culture design((6h)et ,les mêmes enseignements facultatifs(3h):latin ou grec(débutant ou non), japonais, italien, arts plastiques, cinéma-audiovisuel .Un enseignement facultatif ne peut être cumulé avec le même enseignement d'exploration. Pour les CCD, un seul enseignement d'exploration, pour les sections internationales le 2eme enseignement d'exploration est littérature en langues étrangères. Il n'y a pas de programme défini pour les enseignements d'exploration, le contenu peut varier selon les enseignants et les cours peuvent être assurés par des professeurs "non spécifiques" de la matière : exemple la SES n'est pas obligatoirement enseignée par un professeur de SES.

A la demande des professeurs, on reconduit les mêmes équipes d'enseignants pour les enseignements d'exploration.

L'offre du lycée est partie dans les collèges, on ne sait actuellement pas le nombre de groupes élèves. L'Enseignement d'Exploration ne sera pas le guide de constitution des classes, les critères de parité filles garçons et l'équilibre des niveaux des élèves permettront un meilleur équilibre des classes.

L'Aide Personnalisée se fait en groupes, 4 heures professeurs (dont 1 heure pour le professeur principal en tant que coordonnateur) pour 2 heures élèves.

Les langues: toutes les langues sont maintenues, avec des classes à effectifs réduits, 5h30 pour les 2 langues, disparition de la notion de langue 1 et 2..

### **La classe de première , mise en place de la réforme :**

**1ere L, S SES :**

La réforme prévoit un tronc commun d'enseignement et des enseignements spécifiques selon les séries (on garde les notions de séries L, ES, S), ainsi que des heures à classe entière et des heures à effectifs réduits. On a donc 1 grille horaire élèves et une grille heures à utiliser pour effectuer les groupes à effectifs réduits (heures professeurs). Il a souvent été décidé de rester sur la même ligne que ce que l'on a en seconde cette année 2010 -2011, comme pour les langues :

2 classes permettent de constituer 3 groupes, pour les autres matières les effectifs réduits correspondent à des demi classes, pour les TPE, même organisation que cette année, sur un semestre 2 heures élève ,2 professeurs pour encadrer une classe.

**Le tronc commun** comprend 4h de lettres, 4h d'histoire- géographie, 4h30 de langues (disparition de notion de langue 1 et 2, groupes à effectifs réduits), 2h d'EPS ,30 minutes d'ECJS, soit un total de 15h élève d'enseignements communs, +TPE 1h en groupe,+Accompagnement Personnalisé 2h en groupes..

**Les enseignements spécifiques** : la réforme prévoit un nombre d'heures à effectifs réduits, le lycée les répartit selon son choix.

**1ere ES** : 5h d'ES dont 1h à effectif réduit, 3h de maths, Sciences (SVT et Physique chimie) 1h30 à effectif réduit. (travaux de laboratoire) soit un total de 27h30 élève hebdomadaire

**1ere S** : le nombre d'heures à effectif réduit pour les enseignements spécifiques est plus élevé. 4h de maths dont 1h à effectif réduit, 3h de physique -chimie dont 1h30 à effectif réduit, 3h de SVT dont 1h30 à effectif réduit, soit un total de 28h de cours élève.

**1ere L**: 2h de littérature, 2h de littérature étrangère, 1h30 de Sciences (physique-chimie et SVT) en groupe à effectif réduit (laboratoire), 3h d'enseignement obligatoire à choisir 5h pour les Arts ,3h pour les autres (mathématiques, LV3 italien ou japonais, anglais ou allemand renforcé, latin ou grec), soit un total de 26h30 élève.

Question: Y-a-t'il des spécificités de langue selon les séries?

Réponse : Oui, en 1<sup>ère</sup> L, la littérature étrangère sera enseignée par le professeur d'anglais, les 4h30 de langue seront repartis en 2h d'anglais et 2h30 d'allemand ou espagnol, alors qu'en ES et S ce sera 2h30 d'anglais et 2h d'allemand ou espagnol.

Pour les SIS, les horaires sont inchangés, pour la langue B les élèves sont mélangés aux autres.

Remarques: Il n'y a qu'en L qu'il reste une option à choisir en première, plus de choix pour les ES. Pour l'enseignement de la LV3 le latin, le grec, en approfondissement de langues, les élèves sont mélangés entre séries, quelques fois entre niveaux (peu de participants). Une réunion en juillet permettra de réévaluer les effectifs et donc la consommation d'heures nécessaires.

Les 1eres S passeront l'épreuve anticipée du bac en Histoire-Géographie.

Les enseignements scientifiques sont les mêmes en L et en ES , mêmes épreuves anticipées du bac en Sciences, même contenu de cours en maths (1ere L option maths).

**L'Aide Personnalisée** : en 1ere, les heures sont réparties en choix disciplinaire. les professeurs de lettres auront tous 1 h d'AP ainsi que les professeurs d'Histoire-géo, dans toutes les séries.

Les professeurs d'ES auront tous 1h d'AP en série ES

Les professeurs de physique-chimie et d'SVT auront tous 1h d'AP en série S

Pour les 1eres L, il reste à répartir 1h d'anglais et 1h de philo qui sera probablement faite en TPE.

Ces répartitions peuvent bouger selon les disponibilités et demandes des professeurs, mais le volume d'heures ne bougera pas : 4h professeur.

En 1ere, le contenu de l'AP sera intermédiaire entre enseignement disciplinaire et ce qui s'est fait cette année en seconde.

Mme Lacroix fait remarquer que l'heure d'AP n'est pas comptabilisée pour l'obtention d'1 heure de chaire

**Les TPE**: la répartition correspond à la répartition réelle de cette année.

**La 1ere STDA**, Sciences et Technologie Design Arts Appliqués, remplace la STIAA. 16h de dédoublement sont prévues pour cet enseignement technologique. En enseignement général: 3h de français dont 1h à effectif réduit, 2h d'histoire-géo, 3h de langues vivantes dont 1h en groupe, 2h d'EPS, 3h de physique-chimie dont 1h30 en groupe, 3h de maths dont 1h30 en groupe, 14h d'enseignement technologique Design et Arts Appliqués dont 10h en groupe à effectif réduit et 1h en langue étrangère.

L'Aide Personnalisée: 4 h professeur, comme dans les séries générales, reste à définir leur utilisation.

**La 1ere STG** ; rentrera dans la réforme pour l'année 2012

Pas de changements pour la série **BTMM**.

Au total, 2nde : 587 heures pour 504 élèves - 15 divisions  
1ere: 572h pour 460 élèves - 15 divisions  
Terminales; 627 heures pour 496 élèves - 16 divisions (BTAA)

**En Terminale** : pas de changements par rapport à cette année, en S, la répartition dans les choix de spécialités peut bouger entre la physique et la SVT.

La réforme des secondes n'a pas donné de changements dans les choix d'orientation : 2 1eres L , 2 1ere STG, 1 STDA, 1 BTMM, 3 ES , 6 S (selon conseils de classes du 2ème trimestre)

### **POST BAC**

Pour la répartition des heures, il faut savoir qu'1heure élève compte 1h25 d'heure professeur en BTS et DCG 1, 1h30 en KHAGNES et DCG 2et3.

Le post bac totalise 807,675 heures plus 111,675 de pondération.

### **Tableau récapitulatif des consommations d'heures et des pondérations par discipline:**

Aux heures d'enseignement par discipline viennent s'ajouter, les heures de pondération, les heures de chaire, les heures d'AS pour les profs d'EPS, les heures de coordination, 1h pour les labos de langue, 1h pour le cabinet d'histoire -géographie, 1h de maintenance en Arts Appliqués , 2h de labo pour la physique-chimie et 2 pour les SVT, les heures financées telles que les 2 h de préparation à Sciences Po. Tout ce qui se fait cette année est reconduit pour l'an prochain.

**AU TOTAL 2745,175 heures, pour toutes les divisions secondaires et post-bac.**

Reste 25 heures non repartis qui permettront de financer

le BIA Brevet d'Initiation Aéronautique

LES cours de langue Cambridge et DELE (diplôme en langue espagnole)

Les intervenants professionnels pour l'option cinéma ;

Les projets spécifiques d'aide aux élèves de terminale.

Un dernier tableau, traduit le nombre d'heures nécessaires pour chaque discipline en nombre d'heures postes enseignants pour 2770 heures, nous aurons 2354 heures postes et 416 heures supplémentaires, Nous perdons cette année un poste d'enseignant en Mathématiques, le nombre d'heures supplémentaires augmente de 1% (416h contre 391 cette année).le tableau des BMP peut encore bouger car on attend des nominations, mouvement des professeurs.

## Nous passons au vote

Mme Lacroix, représentant les enseignants syndiques SNES-SGEN, fait remarquer que les professeurs sont satisfaits de la proposition de répartition des heures faite par l'équipe de direction, à l'écoute des demandes, et des bonnes conditions de travail d'équipe qui existent au lycée Jean Pierre Vernant. On ne peut par contre rester indifférents à ce qui se passe sur le plan national la tendance étant à la diminution des postes d'enseignants, l'augmentation des heures supplémentaires, par ailleurs la non comptabilisation des heures d'AP en heure de chaire ne satisfait pas les enseignants.

Les professeurs syndiqués SNES-SGEN et les parents FCPE, proposent la lecture d'une motion ci-jointe, et souhaitent donc s'abstenir au vote de la DHG

**Résultats du vote:13 pour,7 abstentions,1 personne est partie en cours de séance**

## Questions diverses:


Question posée par la FCPE: ou en est le projet d'aménagement des halls ?

Réponse: le dossier a été réexaminé par la Région, des complications de passation de marche sont intervenues, le projet est donc reporté à l'été 2012. On note que chaque année le projet est retardé. Les élèves du CVL ont été associés au projet. L'ingénieur de la Région en charge de ce projet s'est cependant déplacé au lycée JPV.

Proposition faite par la FCPE ,d'intervention de M. Amazouz de l'association sévrienne ATRIS, Association des anciens travailleurs de Renault Billancourt et de l'Ile Seguin, qui propose de transmettre le vécu des anciens ouvriers aux élèves ,un lieu de mémoire étant prévu sur le nouveau site de l'Ile Seguin. Ce projet est bien accueilli par l'ensemble des participants au CA, Mme Bouchez prend les informations, ce projet peut être utilisé pour les TPE, par les professeurs d'histoire-géo...

Prochain CA le 30 juin

La séance est levée à 20h.

| La secrétaire de séance | La Présidente   |
|-------------------------|---|
| Mme JOUAN               | Mme FLOC'H<br> |